



Élus ou réélus, une équipe au service de tous



Au 1^{er} rang (les adjoints et le maire) : D. Delattre, A. Giovacchini, D. Bée, C. Lemaire et L. Ribreux

Au 2^{ème} rang : B. Helleboid (1), M. Huyghe (1), A. Deluen, L. Masson, AG. Gawlowicz (1)

Au 3^{ème} rang : S. Vroëlant, D. Bernard (1), A. Denis, J. Bocquet (1), P. Dubar (1) les conseillers délégués

RÉFÉRENTS PAR SECTEUR

Cornette : Jacques Bocquet, Arminda Giovacchini

Adsoit-Noircarme-Liheuse : Ludovic Ribreux, Didier Delattre

Rte de Licques, Rue Cornette, Calbert : Colette Lemaire, Arnaud Denis

La Taillette, le Courgain et le Blanc Pays, rue de la mairie : Bruno Helleboid, Sabine Vroëlant

Domaine Vallon de la taillette : Lucie Masson, Pascal Dubar

Domaine des Courtils et la Troussebière : Michaël Huyghe, Audrey Deluen

Chemin des lilas et Audenthun : Danièle Bernard, Anne-Gaëlle Gawlowicz

Leuline, chemin des marronniers et chemin du rat : Didier Bée

➤ **Au regard de l'expérience et des compétences M. le maire a confié les délégations suivantes :**

Arminda Giovacchini (1ère adjointe) : Affaires scolaires, administration générale, éveil citoyen ;

Ludovic Ribreux (2ème adjoint) : Fêtes et cérémonies, activités sportives et de loisirs, associations locales ;

Didier Delattre (3ème adjoint) : Travaux, gestion des services techniques, sécurité ;

Colette Lemaire (4ème adjointe) : Liens social et intergénérationnel, économie sociale et solidaire, développement durable et culture ;

Bruno Helleboid conseiller délégué à l'urbanisme, à la ruralité et à la prévention des inondations ;

Michaël Huyghe conseiller délégué aux travaux ;

Jacques Bocquet conseiller délégué à l'environnement-développement durable, au tourisme et à la culture ;

Anne Gaëlle Gawlowicz conseillère déléguée à l'animation du réseau associatif et au comité consultatif des jeunes ;

Danièle Bernard conseillère déléguée à l'ALSH, au relais d'assistantes maternelles, à l'emploi et à la formation ;

Les autres conseillers municipaux sont missionnés : Sabine Vroëlant (médiathèque et communication écrite), Pascal Dubar (informatique et gestion du site), Lucie Masson (sport et accueil des nouveaux arrivants), Arnaud Denis (Prévention et sécurité), Audrey Deluen (commerces et services locaux, économie sociale et solidaire).

➤ **Conformément aux textes en vigueur 6 commissions permanentes ont été installées :**

- Finances-développement économique-emploi-agriculture : B. Helleboid (2) ;
- Affaires scolaires-enfance-jeunesse-éveil citoyen-communication : A. Giovacchini (2) ;
- Fêtes et cérémonies-lien associatif-développement sportif : L. Ribreux (2) ;
- Travaux-urbanisme-ruralité-espaces verts-sécurité des biens et des personnes :D. Delattre (2) ;
- Action Sociale-lien intergénérationnel-économie sociale et solidaire : C. Lemaire (2) ;
- Culture-tourisme-patrimoine-cadre de vie-développement durable : J. Bocquet (2).

POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 7 COMITÉS CONSULTATIFS (3)

- Développement économique et développement durable
- Éducation, services municipaux et communication
- Fêtes, cérémonies et développement sportif
- Travaux et sécurité publique
- Action sociale
- Développement local et environnement
- Jeunesse

(1) Conformément au code général des collectivités territoriales, les commissions permanentes sont exclusivement composées d'élus. Elles émettent des avis, le maire en est le président de droit.

(2) Vice-président rapporteur de la commission

(3) Conformément au code général des collectivités territoriales, les comités consultatifs sont composés d'élus et de citoyens cooptés. Les comités consultatifs formulent des propositions et des avis sur les questions ou projets inscrits à l'ordre du jour. Ils seront installés dès que possible.

Retrouvez les décisions et comptes rendus de conseil municipal ainsi que toutes les informations municipales sur le site : www.zudausques.fr

Monsieur le maire reçoit sur RDV en appelant au 06.86.68.80.07

La mairie est ouverte au public les mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Tél :03.21.93.04.67

Les services à la population

L'école pendant et après le confinement

Tout d'abord, nous tenons à remercier le personnel communal qui a et qui continue à œuvrer à la pérennité des services publics pendant la période de crise sanitaire que nous traversons. Nous avons ainsi permis aux « personnes dites prioritaires » de nous confier leur(s) enfant(s) y compris pendant les vacances de Pâques.

Dès le 11 mai, en concertation avec l'ensemble de l'équipe enseignante représentée par Mme Darques (que nous remercions vivement pour sa collaboration) l'école accueillait les élèves dans le respect du lourd protocole sanitaire imposé par l'Etat.

Dès le 22 juin, selon les préconisations présidentielles, l'école était prête à accueillir à nouveau tous les enfants. Le service de garderie est assuré et gratuit jusqu'au 3 juillet. La cantine assure le service. Les modalités de fonctionnement des activités périscolaires ont été bien évidemment expliquées aux familles.

Le 30 juin, les élèves de CM2 ont été mis à l'honneur afin de célébrer la nouvelle étape qui s'ouvre à eux : la vie de collégien. Ils ont reçu un dictionnaire offert par la municipalité. Bonne continuation à eux !



Les vacances approchent : un ALSH pas comme les autres ...



Toujours afin de faciliter le quotidien des familles zudausquoises, la municipalité a décidé de proposer aux enfants de 4 à 11 ans qui habitent Zudaques ou qui fréquentent l'école de Zudaques la possibilité de s'inscrire à « un ALSH post-confinement » au mois de juillet. Celui-ci ne pourra pas fonctionner de la même manière que les années précédentes néanmoins, tout sera mis en œuvre pour faire passer un moment agréable aux enfants. La commune a monté un dossier d'école ouverte dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes » et le thème cette année emmènera les enfants de la Terre à la Lune. Renseignements au 06/81/04/82/22

Le Syndicat des Eaux de Dunkerque : bienvenue dans votre nouveau contrat



Conseillère clientèle :

0977 420 420

N° d'astreinte 24/24 :

0 977 423 423

À compter du 1^{er} mai votre nouvelle facture est aux couleurs du syndicat des eaux du Dunkerquois (SED) et de son partenaire Suez

Jusqu'au 1^{er} janvier dernier notre commune était adhérente au syndicat des eaux de Leulinghem, Quelmes, Zudaques. Du fait de l'application des nouveaux textes sur l'organisation des intercommunalités, notre commune est désormais rattachée au Syndicat des Eaux du Dunkerquois (SED). Ce syndicat était initialement composé des 17 communes littorales de la communauté urbaine de Dunkerque et de 6 communes de la Flandre maritime. Il est désormais rejoint par 6 communes de la CCPL : Acquin, Boisdingham, Leulinghem, Quelmes, Quercamps et Zudaques.

Les domaines de compétences de ce syndicat sont la production et la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, confiées à la société Suez ; la défense incendie.

Des travaux sécurisants



Après plusieurs mois les travaux et aménagements rue de la mairie sont terminés

- Réfection totale de la chaussée, de l'intersection avec la route de Licques jusqu'au château d'eau. Merci au département, partenaire de ce projet
- Création d'un réseau Eaux de Pluie enterré
- Création de stationnement, d'espaces verts
- Pour la sécurité, mise en place de feux tricolores « intelligents », d'un ralentisseur et d'une zone à 30
- Rénovation de l'éclairage public : remplacement des anciennes ampoules par des ampoules LED à économie d'énergie
- Installation de bancs devant l'entrée de l'école.

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE, MERCI

- De tailler les haies et faucher les chardons,
- De ne pas faire de feux (écobuage interdit),
- De gérer le pluvial à la parcelle,
- De respecter les arrêtés en vigueur sur les canons effaroucheurs.



Suivez la flèche ! Pour mieux signaler les équipements publics, églises, commerces et services notre commune bénéficie désormais d'une signalétique flambant neuve normalisée.

Chemin des marronniers : ce n'est pas du luxe !

Réfection de la voie aux abords des maisons.

Création d'un réseau pluvial, caniveaux et trottoirs.

Mise en œuvre d'enrobés aux entrées des particuliers et réalisation d'un ralentisseur pour la sécurité de tous.



Le cadre de vie et l'environnement

Les jardins et vergers de Cormette un bel exemple portant rénovation écologique et préservation des espaces naturels : Bienvenue aux moutons !

Afin de renouveler les arbres pour certains vieillissants, et pour alléger les travaux d'entretien, le verger de Cormette s'est offert une nouvelle toilette.

Divisé en deux parties séparées par des jardins, celui-ci a bénéficié d'un programme du département complété par une action du Parc des Caps et Marais d'Opale qui ont permis d'une part de replanter des pommiers haute tige de fruits au couteau, et d'autre part d'enclôtrer afin de laisser paître des moutons qui permettront de limiter la pousse des plantes et de laisser revenir la prairie sèche typique de ces coteaux crayeux où l'on pourra retrouver les orchidées, et les papillons hôtes de ces espaces.

Pour l'instant, occupés par les moutons, ces deux espaces sont fermés à la visite, mais vous pouvez quand même observer les ovins à travers les clôtures et attendre l'automne pour y pénétrer.

Nous remercions le Département et le Parc pour ses aides conséquentes ainsi que les techniciens du Parc et l'association de Sauvegarde du patrimoine de Zudausques qui ont aidé à la conception et à la réalisation du projet.

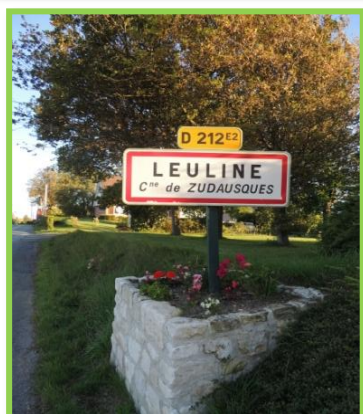
Parallèlement à cette action, et afin de la compléter, l'association de sauvegarde du patrimoine a organisé un stage de taille des arbres fruitiers conduit par M. Majot, technicien au parc ainsi qu'un stage de greffe des fruitiers, conduit par M. Delplace, de l'association des amis de Germaine (amateurs de pommes et fabricant de cidre! Merci à tous ces volontaires !



Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la **Communauté de Communes du Pays de Lumbres** ambitionne d'amplifier les actions en faveur d'une mobilité plus sobre en énergie, plus solidaire et plus efficace.

Le développement de liaisons douces apparaît comme stratégique. La marche et les deux roues ne nécessitent pas ou peu d'énergie si l'on considère l'assistance électrique du vélo, et sont des moyens de transport accessibles à tous.

Afin de rendre ce mode de déplacement plus efficace, il reste alors à développer des aménagements de qualité apportant sécurité et continuité dans les itinéraires proposés.



Notre village en fleurs !



ONyVA




Du 8 juin au 17 août 2020, louez un vélo à assistance électrique auprès de la CCPL!

Combien ça coûte ?
15 jours* - 30€
1 mois - 50€
2 mois - 80€

Qui peut louer ?
Tous les habitants de la CCPL!

Comment faire ?
En remplissant le formulaire ci-dessous ou en se rendant directement à la Maison des services

* Attention : les formules sont limitées par les dates de début de location
Formule 15 jours (possible jusqu'au 3 août 2020) ;
Formule 1 mois (à le début de la location se situe entre le 15 juin et le 17 juillet 2020) ;
Formule 2 mois (possible si le début de la location se situe entre le 8 juin et le 17 juin 2020)



Sport-culture-loisirs-animations et festivités

Pour les jeunes : aménagement d'un city stade à plateau multisports



Subventionné à 80% (Région = **20.770 €** / Département = **18.401 €** / CCPL = **8.829 €** le **plateau multisports en cours de construction** offrira aux jeunes, et moins jeunes, un large panel d'activités : basket, mini tennis, volley, tennis de table, hand, piste d'athlétisme bi places.

D'autres aménagements sont à l'étude en particulier le changement du grillage, la mise en œuvre d'une barrière et d'un portillon à l'entrée du stade ainsi que des équipements et aménagements pour de meilleures condition d'accueil de l'ALSH.

Seul ou en famille, marchons sur la Leulène !

Le chemin de la Leulène vient d'être réhabilité. Disparu depuis le remembrement de 1986, ce chemin historique (voie romaine du 2^e siècle reliant Théroouanne à la mer), venant de Moringhem, passant par Cormette vers Leuline, puis se poursuivant vers Estrehem, vient de retrouver sa voie à travers les champs et le bois, grâce à la mise à disposition du passage par Marcel Helleboid.

L'association de Sauvergarde du Patrimoine de Zudausques, à travers ses bénévoles, a défriché, taillé, désherbé, a dessiné et fléché pour rendre le passage possible et agréable à tous les promeneurs.

Il est à noter que ce chemin, passant dans une propriété privée, offrant un parcours non approprié, est interdit aux VTT et donc seulement réservé aux piétons (une voie parallèle est accessible aux VTT à 250m plus à l'est : le chemin des processions).

Dès maintenant, profitez de ce chemin (entrée chemin de la vallée à Cormette, ou au débouché du chemin du bois Marcotte jusqu'au calvaire du carrefour de rue de Leuline et route de Licques), qui permet de faire le tour de Zudausques (en respectant bien la propreté et la tranquillité des lieux).



Art Groupe répond à une commande du département !



L'association Art groupe a réalisé des sculptures qui sont actuellement visibles dans la cour de la ferme Marcotte. Mais dépêchez vous car elles vont partir sur la Côte d'Opale.

Elles sont remplies de déchets plastiques ramassés sur la baie de Canche. Ce projet vise à alerter la population sur la catastrophe écologique qui touche la planète et en particulier notre proche littoral.

Ces sculptures réalisées par inSolo et Karine Halloucherie qui appartiennent tous deux au collectif ART_GROUPE basé à Zudausques seront visibles tout l'été sur la côte d'Opale. Bravo à nos artistes locaux !

« Alors, tu tires, ou tu pointes ? »...

À l'entrée du chemin de la Taillette, aménagement d'un boulodrome pour le plaisir des petits et des grands ...



... et à côté de la mairie une aire de jeux pour les plus petits

COVID 19 : rappel des mesures barrières

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre



Dans le cadre du réseau des
ÉGLISES OUVERTES
à partir de **Dimanche 5 Juillet**
réouverture des deux églises
St Omer centre village
et
St Folquin de Cormette
de 9h à 19h chaque jour de l'été



Les marchés, un remède contre la morosité !

MARCHÉS NOCTURNES

Vendredi 10 juillet à Zudausques
Chemin des Lillas - Ferme Marcotte

Vendredi 21 août à Nielles-lès-Bléquin
Place du Village

de 17h à 21h

DIVERSES ANIMATIONS ET SPECTACLES

ZUDAUSQUES 2020

DU CASSE

A L'ESTAMINET

PROGRAMME

SAMEDI 11 JUILLET
19H00 SOIREE MOULES-FRITES *

DIMANCHE 12 JUILLET
11H30 ACCUEIL DES NOUVEAUX NES
12H00 APERITIF** OFFERT PAR LA MUNICIPALITE
16H00 LACHER DE BALLONS
17H00 DISTRIBUTION DE TICKETS POUR LE MANEGE DES PETITS.
(utilisables uniquement le lundi 13 juillet)

MANEGE POUR PETITS
STAND DE TIRS
PÊCHE AUX CANARDS
DU 11 AU 13 JUILLET

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

* Contacter Festi village 06 74 61 75 68
(Attention places limitées en raison des recommandations COVID-19)

PHIS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sport GRANDEUR NATURE et manifestations culturelles nombreuses et de qualité avec notre Communauté de Communes du Pays de Lumbres : 03 21 93 45 46 - infotourisme@ccplumbres.fr

	Vendredi 3	Théâtre de rue	LUMBRES (marché)
	Samedi 4	Coaching trail	SENINGHEM
	Lundi 6	Sortie Running	QUELMES
	Mercredi 8	Rando Ferme	ALQUINES
	Vendredi 10	Trail Fit	LUMBRES
	Vendredi 10	Marché semi nocturne	??
	Samedi 11	Animation pêche	ESQUERDES
	Samedi 11	VTT Orientation	QUERCAMPS
	Jeudi 16	Ski Roue	SETQUES
	Vendredi 17	Course Orientation	BAYENGHEM LES S
	Samedi 18	Coaching trail	ELNES
	Mercredi 22	Gyropode	ALQUINES
	Samedi 25	Sophro rando	AUDREHEM
	Samedi 25	Faites du land'Aart	ESQUERDES
	Mardi 28	Ski Roue	ELNES
	Mercredi 29	Sortie Kayak	Wavrans/Lumbres Esquerdes
	Vendredi 31	Course d'orientation	SETQUES

	Dimanche 2	Gyropode	OUVE WIRQUIN
	Mardi 4	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mercredi 5	Rando Ferme	ALQUINES
	Vendredi 7	Sortie Kayak	Wavrans/Lumbres/Esquerdes
	Mardi 11	Course d'orientation	QUELMES
	Mardi 11	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mercredi 12	Ski Roues	QUERCAMPS
	Vendredi 14	Trail Fit	ESQUERDES
	Lundi 17	Sortie Running	COULOMBY
	Mardi 18	Mardi Synthé	LUMBRES
	Jeudi 20	Course d'orientation	ELNES
	Vendredi 21	Sortie VTT	ESCOEUVILLES
	Vendredi 21	Marché Semi nocturne	??
	Dimanche 23	Ski Roues	SENINGHEM
	Lundi 24	Sortie Running	ESQUERDES
	Mardi 25	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mardi 25	Ciné Plein Air	ACQUIN WEST
	Vendredi 28	VTT Orientation	ESQUERDES
	Samedi 29	DFA	ESQUERDES

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LUMBRES

PAYS DE LUMBRES COMMUNAUTE DE COMMUNES

EN PAYS DE LUMBRES, LE SPORT C'EST GRANDEUR NATURE

	Dimanche 6	Sortie Trotti trail	QUERCAMPS
	Dimanche 6	Coaching Marche Nordique	SENINGHEM
	Samedi 12	Atelier KIRIGAMI	ALQUINES
	Dimanche 13	Sophro Rando	QUELMES
	Samedi 19	Sortie VTT	ACQUIN WEST
	Dimanche 20	Françoise des Jeux	COULOMBY
	Dimanche 27	Ladies Rose Trail	SENINGHEM

Notre calendrier des fêtes : septembre / octobre

- 19/20 septembre** : journées européennes du patrimoine
- 19 septembre** : accueil des associations et repas du patrimoine
- 20 septembre** fête de Saint Lambert Paroisse/Commune
- 01 octobre** : banquet annuel du Club de l'âge d'or
- 03 octobre** : conteurs en campagne
- 04 octobre** : rallye promenade sport loisirs
- 24 octobre** Sortie Bellewaerde Halloween Festi'Village
- 31 octobre** Soirée Halloween Foyer Rural



Mardi 1^{er} septembre 2020